

LE syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques**INFORMATION**

FOIX, le 21 octobre 2013

CTL du 17 octobre 2013**COMPTE RENDU**

Avant d'aborder l'ordre du jour, les représentants de **FO DGFIP** ont lu la déclaration liminaire suivante :

« L'ordre du jour de ce CTL relève avant tout de comptes rendus et bilans dont la plupart nous sont proposés pour information. Cependant, au préalable, les représentants de **FO DGFIP** au CTL de l'Ariège souhaitent faire la déclaration suivante :

Le contexte qui se profile pour l'année 2014 est le suivant :

- 2564 suppressions d'emplois supplémentaires dans notre ministère et près de 2000 postes pour notre seule Direction, soit près de 10% de plus qu'en 2013,
- Les crédits de fonctionnement sont réduits de 50 Millions d'€, qui viennent se cumuler à la baisse de 7% subie en 2013,
- Les crédits affectés spécifiquement à la reconnaissance des qualifications, diminués de 50% en 2013, sont de nouveau amputés,
- Le gel de la valeur du point d'indice est toujours d'actualité, quatre ans après sa dernière revalorisation,
- Les taxes et impôts nouveaux sont au rendez vous, comme pour tout citoyen. La pause fiscale ne s'adresse visiblement qu'aux entreprises mais pas aux salariés.
Qu'en est-il de la grande réforme fiscale promise ?

Si c'est cela la stabilité annoncée par notre ministre pour 2014, vous comprendrez bien qu'elle ne peut nous satisfaire. Elle ne répond à aucune des demandes maintes fois formulées par les représentants de **FO DGFIP**.

Quant à la Modernisation de l'Action Publique, loin de remettre en question les mesures RGPP, elle détériore encore et toujours plus la qualité des services publics.

La démarche stratégique, dont vous venez de nous venter les mérites, en phase de finalisation est, à ce sujet, fort explicite :

Espérer réduire le déficit public par une lutte renforcée contre les fraudes fiscales et économiques est, dans ce contexte de réduction de moyens, voué à un résultat très aléatoire.

Lors du Comité technique ministériel de juillet, les représentants du personnel ont voté à l'unanimité contre le projet stratégique. Penser à une adhésion des agents à ce dernier, relève à tout le moins d'une vision biaisée de la réalité. Les militants et adhérents de la section **FO DGFIP** de l'Ariège ont clairement exprimé leur rejet de ce projet à l'occasion de notre assemblée départementale du 10 octobre 2013.

Les plans de restructurations concrétisent bien une volonté politique de détruire l'emploi public dans les ministères économiques et financiers. Loin d'être prioritaires, les missions sont aujourd'hui sacrifiées sur l'autel de l'austérité budgétaire.

De fait, même si vous nous avez précisé que pour l'instant vous n'avez pas de plan préconçu pour l'Ariège, vous ne vous interdisez aucune réflexion sur les restructurations et nous avons des craintes légitimes sur leur accélération dans notre réseau, avec une mobilité contrainte pour les agents.

A ce propos, la nécessité d'un plan social d'accompagnement pour les directions à réseau, évoqué un temps dans le PMMS est toujours dans les limbes.

En conclusion, A **Force Ouvrière**, l'objectif est de retrouver la croissance, l'emploi, et une amélioration du pouvoir d'achat pour tous les salariés.

Les mesures annoncées pour notre ministère et la DGFIP en particulier, ne prennent pas cette direction. Elles se focalisent sur l'austérité budgétaire.

FO DGFIP refuse de suivre cette direction, qui est une impasse pour le service public et l'ensemble des agents. »

Après une réponse assez succincte du Directeur, mettant en avant les avancées sociales obtenues, mais qui pour **FO DGFIP** ne sauraient satisfaire les agents, nous sommes passés à l'ordre du jour.

Les procès verbaux des deux derniers CTL ont été approuvés à l'unanimité sans discussion.

Le second point portait sur la modification des heures d'ouvertures au public dans 4 Trésoreries du département, à savoir : La Bastide de Sérou, Le Fossat, Tarascon et Vicdessos. Le Directeur avait souhaité que les chefs de postes sollicitent les élus locaux, afin d'obtenir leur avis. Dans ces conditions nous n'avons pu nous exprimer que sur deux postes comptables Le Fossat et Vicdessos.

Au préalable les représentants de **FO DGFIP** ont expliqué leur position, dans la mesure où les fermetures excessive au public peuvent être préjudiciable au maintien du service public, mais qu'il y a lieu également de tenir compte des demandes des agents qui arrivent à saturation.

Aussi, après discussion sur les propositions de modifications d'horaires à la Trésorerie de Le Fossat, l'ensemble des Organisations syndicales se sont abstenues. En revanche, pour la Trésorerie de Vicdessos, compte tenu des contre - propositions faites, les représentants de **FO DGFIP** ont voté pour la CGT et Solidaire se sont abstenus.

Pour les Trésoreries de La Bastide et de Tarascon l'examen des modifications d'horaires d'ouverture est reporté à un prochain CTL.

Le troisième point consistait à l'examen du Tableau de Veille Sociale, du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels et du Programme Annuel de Prévention. Malheureusement, dans la mesure où un des documents indispensables ne figurait pas dans le dossier transmis aux Organisations Syndicales l'examen du Tableau de veille sociale est lui aussi reporté.

En ce qui concerne le DUERP un nouvel outil sera mis en place vers le 15 novembre, il sera ciblé sur les risques les plus importants. De même le PAP qui comporte 34 actions pour cette année devra à l'avenir être établi à partir d'un calendrier trimestriel et insister avant tout sur la sécurité des agents..

Le quatrième point était le traditionnel rapport sur la Formation Professionnelle. Certaines précisions nous ont été apportées concernant les exclus des formations. A compter de 2014, le recensement des besoins sera réalisé par service et non par personne.

Le dernier point de l'ordre du jour concernait les travaux réalisés à la trésorerie de Castillon en Couserans et le regroupement de la Trésorerie dans les locaux du SIP - SIE de St Girons.

- Pour le CFP de Castillon, les travaux sont achevés, l'escalier est enfin supprimé, le guichet a été revu. D'après la Direction les résultats obtenus sont bons
- Concernant la Trésorerie de Saint-Girons, la nouvelle Direction a décidé de laisser du temps au temps sans fixer de date butoir quand à la date du déménagement, sachant que la période de dénonciation du bail est de 6 mois.. L'absence d'amiante au dernier étage est définitivement avérée, les travaux de restructuration peuvent donc se réaliser sans problème. L'opération de la caisse sera mise en œuvre dans la plus grande concertation, mais le Directeur privilégie le maintien de la caisse au rez de chaussée, afin d'éviter les va et vient dans les escaliers. Pour les ouvertures au public, compte tenu des heures du SIP – SIE se sera donc sur 5 jours. Pour les agents de la Trésorerie, il y aura donc la possibilité soit de travailler sur 5 jours, ou bien 4 jours ½, mais en constituant 2 équipes, afin d'assurer une présence le lundi matin ou le vendredi après midi. Le vote sur le temps de travail devrait avoir lieu le 15 novembre. Le coût de cette opération s'élève à environ 50.000 €.

Dans le cadre des questions diverses, il s'est avéré que la présence d'un agent technique sur le site de l'Hôtel des Finances de Foix devient indispensable. Une solution doit être trouvée.

SYNDICAT

BULLETTIN D'ADHESION



NOM : -----PRENOM :

GRADE : -----

AFFECTATION : -----

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE de la DGFIP**

Fait à ----- le -----

(signature)

➔ 66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu